

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NATEC BIOCIDES.

Version:2

Date de révision:12/01/2009

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation NATEC BIOCIDES.

Utilisation de la substance / préparation BIOCIDES

Identification de la société / entreprise Peintures Marius Dufour.  
58-90 Bld Fifi Turin. BP 96  
F-13395 Marseille cedex 10  
France  
Tél: +33 (0)4 91 80 91 25  
Télécopie: +33 (0)491 25 92 72

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59  
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Irritant pour les yeux.

Risque(s) spécifique(s): /

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule: Chlorure de benzalkonium

Description de la préparation: Solution aqueuse de fongicide

Composant(s) contribuant aux dangers: • Chlorure N-alkyl(C12-16)-N,N-dimethyl-N-benzylammonium - N°CAS:: 68424-85-1  
Conc. (% pds):(%) : 1 < C <= 5 - Symbole(s): C N - Phrase(s) R: 22-34-50

### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation: Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Laver abondamment à l'eau.  
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.  
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), eau, poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

Risques spéciaux: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Aucun.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NATEC BIOCIDE.

Version:2

Date de révision:12/01/2009

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.  
Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
- Méthode(s) de nettoyage: Écoper ou aspirer le liquide le plus rapidement possible dans un récipient adéquat.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

- Précaution(s): Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
- Mesure(s) d'ordre technique: Éviter la formation de poussière.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Maintenir les emballages bien fermés.  
Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage. Maintenir les emballages bien fermés.

#### Stockage

- Précaution(s): Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.  
Conserver hors de la portée des enfants.
- Mesure(s) d'ordre technique: /
- Condition(s) de stockage: Conserver à une température supérieure à 5°C
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: Les emballages plastiques sont recommandés.
- Matériaux d'emballage non adaptés: aucun

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Porter des gants appropriés. Éviter le contact avec la peau.

#### Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
- Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: /
- Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: vert clair
- Odeur: très faible

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 7
- Réserve alcaline/acide: /
- Point / intervalle d'ébullition: 100°C

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NATEC BIOCIDES

Version:2

Date de révision:12/01/2009

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- Point / intervalle de fusion:	< 0 °C
- Point d'éclair:	Inflammable
- Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
- Température de décomposition:	400°C
- Limites d'explosivité:	/
- Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
- Densité relative (eau = 1):	0.995
- Masse volumique apparente:	0.995 g/cm <sup>3</sup>
- Viscosité:	< 100 mPa.s (20°C)
- Hydrosolubilité:	complètement miscible
- Liposolubilité:	partiellement miscible
- Solubilité aux solvants:	insoluble

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable.
Conditions à éviter	Aucune sous utilisation normale.
Matières à éviter	Tenir à l'écart d'agents oxydants, de matériaux fortement acides, d'amines, d'alcools et d'eau.
Produits de décomposition dangereux	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ).

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Chlorure N-alkyl(C12-16)-N,N-diméthyl-N-benzylammonium DL50: 344mg/Kg (rat)
- Contact avec la peau:	DL50/cutanée/lapin = 3340 mg/kg
- Contact avec les yeux:	Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
- Ingestion:	DL50/orale/rat = 344 mg/Kg
Sensibilisation:	N'a pas d'effet sensibilisant.
Toxicité chronique:	Non mutagène (test AMES).
Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	/

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Valeurs valables pour la matière active Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Chlorure N-alkyl(C12-16)-N,N-diméthyl-N-benzylammonium
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	Non
Mobilité	Non
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable, selon le test OECD concerné. 303A > 90%
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.
Effets sur l'environnement:	Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.
- Toxicité aquatique:	Valeur valable pour la matière première CL50/96h/poisson rouge = 0.28 mg/l CL50/96h/truite = 0.93 mg/l CL50/48h/daphnie = 0.0058 mg/l Daphnia magna: CE 50 Toxique pour les algues. Er(50):0.049 mg/l: Selenastrum capricornutum: 72 H méthode :OCDE
- Toxicité bactériologique:	Toxique pour les bactéries. 7.75 mg/l: boue activée : 3 H : méthode: OCED 209

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NATEC BIOCIDES.

Version:2

Date de révision:12/01/2009

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- Toxicité pour les oiseaux: Non déterminé.

Effets nocifs divers

- Potentiel de formation d'ozone photochimique: Non

- Potentiel de réchauffement global: Non

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Doit être incinéré selon les règlements locaux.

Emballages contaminés: Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:

Information(s) supplémentaire(s):

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): non réglementé

Numéro ONU aucun

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID) Non soumis à la réglementation ADR/RID.

Voies maritimes (IMDG) Non soumis à la réglementation IMDG.

Voies aériennes (ICAO/IATA) Non soumis à la réglementation ICAO/IATA.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N°CE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R: Aucune selon les directives CE.

Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Information(s) complémentaire(s): COV: 0% 0 g/l

Avis ou remarques importantes: L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

Rubrique n°3 : Phrase(s) R R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Avis ou remarques importantes: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.  
De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance.  
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## NATEC BIOCIDES.

Version:2

Date de révision:12/01/2009

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

---

satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Utilisation de la substance / préparation BIOCIDE

Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Recommandation(s): Date de péremption : 2 ans après la date de fabrication .

Information(s) supplémentaire(s): Produit déclaré sous le N°. 90320 à l'INRS dans le cadre de la Directive des biocides .

### Historique

- Date de la première édition: 16/02/2006

- Date de la révision précédente: 12/01/2009

- Date de révision: 12/01/2009

- Version: 2

- Révision chapitre(s) n°: 15

Réalisé par: Sds